

CREER ET DEVELOPPER

UNE ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1

Objectifs de la formation :

- Créer et mettre en place son activité de formation
- Concevoir son offre de formation
- Promouvoir et développer son activité de formation

Durée : 40 heures en individuel / 35 heures en groupe

Public cible : La formation et la certification s'adressent à un public d'experts et de consultants spécialisés souhaitant transmettre leurs compétences dans le cadre d'actions de formation. La certification a pour objectif de valider leurs compétences sur le sujet afin de les rendre opérationnels en tant que formateurs indépendants en complément de leurs autres activités de conseil.

Prérequis : Le candidat devra justifier de :

D'un domaine d'expertise pouvant faire l'objet d'une transmission dans le cadre de formation.
D'un projet de développement d'une offre de formation professionnelle en complément de son activité principale.

Formatrice :

Carole MEUNIER certifiée par ICPF consultante experte, formatrice confirmée et auditrice agréée.

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation

Moyens pédagogiques :

Support de formation électronique fournis. Exercices, cas pratiques et évaluations proposés durant la formation.

Accès à la plateforme de ressources en ligne

Séances en visio de 1h00 à 2h00 pour un total de 6h00 (groupe) à 12h00 (individuel)

Suivi personnalisé jusqu'à la mise en œuvre du projet pour a formation individuelle

Tarif :

2700 € Tarif formation personnalisée selon le projet avec suivi 3 mois post formation

1450 € Tarif/personne en groupe de 3 à 6 inscrits pour un suivi individualisé

(Exonération de TVA pour la formation professionnelle)

Cette formation professionnelle de par son caractère certifiant peut être prise en charge par le CPF.

Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge.

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Inscription après entretien en visio, au minimum 15 jours avant la première séance.

Plan de la formation

C1. Analyser le marché de la formation professionnelle dans son domaine d'expertise (2h)

- ✓ Le marché de la formation
- ✓ Le cadre légal : droits et obligations des organismes de formation
- ✓ L'étude de marché : détecter les besoins de formation dans son domaine
- ✓ Définir son positionnement et créer son premier programme de formation
- ✓ Définir ses tarifs

Cas pratiques : Définir son positionnement

C2. Structurer et faire reconnaître son activité de formation (9h)

- ✓ La checklist des obligations à connaître pour sa première formation
- ✓ Les différents documents encadrant la formation
- ✓ Les obligations de communication et règles en matière de publicité
- ✓ Le respect des normes de sécurité
- ✓ Monter son dossier de déclaration d'activité
- ✓ Le bilan pédagogique et financier annuel
- ✓ Connaître les différents types de financements pour orienter ses clients
- ✓ Les spécificités comptables d'un organisme de formation
- ✓ Le suivi qualité
- ✓ Les outils pour faciliter les démarches du formateur
- ✓ Trouver un local pour les formations en présentiel

Cas pratiques : Lister les démarches à réaliser pour structurer son activité de formation

C3. Mettre en œuvre une démarche qualité de l'activité formation (3h)

- ✓ Le cycle de la certification Qualiopi
- ✓ Les organismes certificateurs pour passer la certification
- ✓ S'organiser pour obtenir Qualiopi

Cas pratiques : Lister les démarches à réaliser pour mettre en œuvre sa démarche qualité

C4. Concevoir le programme de formation (7h)

- ✓ L'apprentissage chez l'adulte
- ✓ Concevoir une action de formation
- ✓ Organiser le déroulé de sa formation
- ✓ Les supports de formation
- ✓ Le lieu de formation
- ✓ Evaluer les acquis : QCM, cas pratiques et exercices divers

Cas pratiques : Concevoir un programme de formation

C5. Animer les actions de formation (7h)

- ✓ Les qualités à développer pour être formateur
- ✓ Maîtriser sa communication verbale et non verbale
- ✓ Les temps forts d'une formation
- ✓ Se préparer à animer
- ✓ Les outils et techniques pédagogiques
- ✓ L'instauration d'un climat favorable à l'apprentissage
- ✓ L'évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs de la formation
- ✓ Le suivi post-formation
- ✓ Adapter l'animation à un public en situation de handicap

Cas pratiques : Identifier les facteurs clés de succès d'une animation de formation et être en mesure d'adapter l'animation à un public en situation de handicap.

C6. Définir un plan de développement de l'offre de formation (7h)

- ✓ Introduction au webmarketing
- ✓ Communiquer autour de son offre de formation
- ✓ Optimiser ses contenus pour Google
- ✓ Les réseaux sociaux
- ✓ Les sites dédiés à la formation
- ✓ Suivre les retombées : Google Analytics
- ✓ Gérer le suivi commercial

Cas pratiques : Lister les actions webmarketing à planifier pour promouvoir son offre de formation, réaliser un mini plan de communication

Cette formation prépare à la certification "Créer et développer une activité de formation professionnelle" enregistrée à France Compétences sous le numéro [RS6977](#) par l'organisme certificateur [Webmarketing & co'm](#).

A l'issue de la formation, le stagiaire s'engage à passer l'examen préparant à la certification.

4

Modalité d'évaluation :

Mise en situation professionnelle portant sur la mise en place et le suivi d'une activité de formation avec soutenance orale et remise d'un rapport. Le candidat a 15 jours de préparation avant la remise de ses écrits. L'écrit est ensuite suivi d'une présentation orale de 25 minutes devant un jury.

Processus de candidature :

Afin de s'inscrire à la certification, le candidat devra transmettre son dossier de candidature accompagné d'un CV à jour.

Taux de réussite à l'examen des candidats ayant préparé la certification "Création et développement d'une activité de formation" [RS6977](#) auprès de notre organisme de formation :
A venir

Adaptation des conditions d'examen pour les personnes en situation de handicap :

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation de handicap, si celle-ci est mentionnée. Il sera alors proposé au candidat un entretien afin d'envisager avec lui les aménagements qui pourront être apportés.

